

commune de vex

06-1

MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ

Plan actuel 6

Légende

Zones à bâtir

- B B Zone habitation forte densité B - Les Collons (0.80)
- C C Zone habitation forte densité C - Les Collons (0.60)
- A A Zone mixte A - Les Collons (0.80)
- E E Zone habitation faible densité E - Les Collons (0.20)
- A A A zone constructions et installations d'intérêt public A
- B B B zone constructions et installations d'intérêt public B
- C C C zone constructions et installations d'intérêt public C

 Zone à aménager

Autres zones

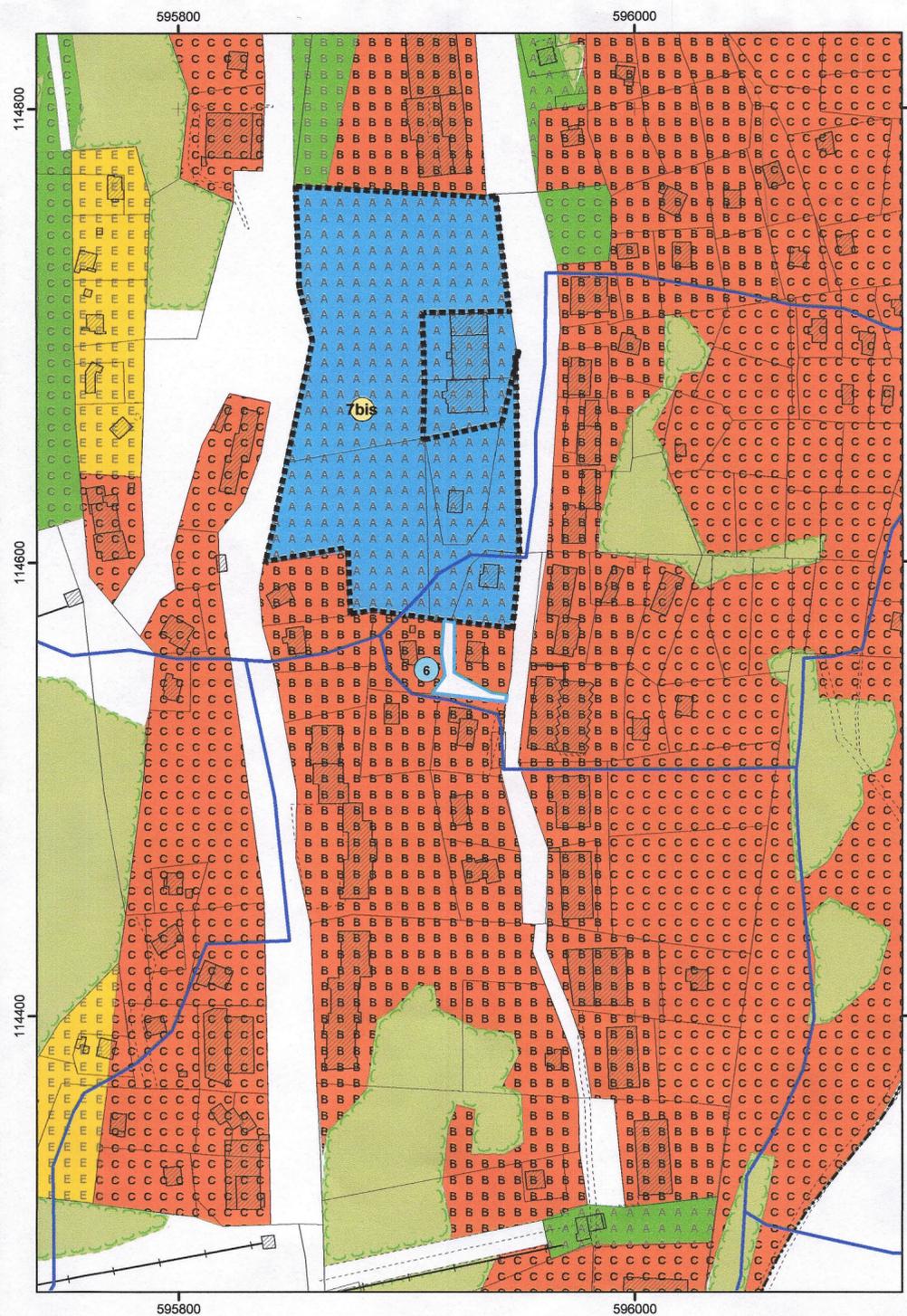
- Aire forestière
- Ruisseaux - torrents
- Périmètre de la modification

02.11.2012
échelle 1/2'000



Adopté par le l'Assemblée primaire en séance du : 16 juin 2005

Adopté par le Conseil d'Etat en séances des : 12 avril 2006 et 24 juin 2009



commune de vex

06-2

MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ

Plan modifié 6

Légende

Zones à bâtir

- B B Zone habitation forte densité B - Les Collons (0.80)
- C C Zone habitation forte densité C - Les Collons (0.60)
- A A Zone mixte A - Les Collons (0.80)
- E E Zone habitation faible densité E - Les Collons (0.20)
- A A A zone constructions et installations d'intérêt public A
- B B B zone constructions et installations d'intérêt public B
- C C C zone constructions et installations d'intérêt public C

 Zone à aménager

Autres zones

- Aire forestière
- Ruisseaux - torrents
- Périmètre de la modification

02.11.2012
échelle 1/2'000



Adopté par le l'Assemblée primaire en séance du : 24.01.2015

Adopté par le Conseil d'Etat en séance du : Homologué par le Conseil d'Etat / VEX en séance du : 30 AVR. 2014

Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

